Commission Royale des Monuments et des Sites

Koninklijke Commissie Voor Monumenten en Landschappen

www.crms.brussels | crms@urban.brussels | 02.432.85.00

www.kcml.brussels | kcml@urban.brussels | 02.432.85.00

Commune de Saint-Gilles
Service de l'Urbanisme
Madame Catherine Morenville
Échevine de l'Urbanisme
Place Van Meenen, 39
B - 1060 BRUXELLES

Bruxelles, le 12/11/2024

N/Réf.: SGL20500_733_PU

Gest.: BDG

PU2024-184

V/Réf. : Corr: NOVA :

Menia Louis 13/XFD/1957022 SAINT-GILLES. Place Loix, 15

(= limite zone de protection de l'Ancienne maison et atelier du peintre

Hennebicq / Inventaire)

<u>DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME</u>: modifier les aménagements intérieurs avec travaux structurels, le volume, la façade et aménager

des terrasses

Avis de la CRMS

Madame l'Échevine,

En réponse à votre courrier du 24/10/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 06/11/2024, concernant la demande sous rubrique.







©Brugis © Street View © Street View

Avis

Les interventions prévues ne portent pas atteinte aux vues vers et depuis le bien classé. En ce qui concerne la façade avant, la CRMS suggère cependant de choisir une teinte claire pour les châssis à remplacer, conformément à la typologie néoclassique de la maison et de la place. En ce qui concerne la rénovation intérieure, et bien que cela semble le cas dans le projet, la CRMS demande de préserver les éléments de décor d'origine encore présents.

Veuillez agréer, Madame l'Échevine, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE

Secrétaire

S. VAN ACKER

Président

c.c.: hlelievre@urban.brussels; mkreutz@urban.brussels; crms@urban.brussels; avis.advies@urban.brussels; protection@urban.brussels; protection@urban.brussels; protection@urban.brussels; protection@urban.brussels; <a href="mailto:prote